

VIVRE A COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 18/2017 Semaine du 4 Mai au 11 Mai 2017

SECOND TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES : 7 MAI 2017

Le scrutin sera ouvert de 8 heures à 19 heures.

Il se tiendra dans les bureaux de vote installés dans la salle Jean Couzon de l'espace Coubertin.

Présentez-vous avec une pièce d'identité et votre carte d'électeur.

N.B. : une erreur s'est glissée dans le bulletin du 27 avril dernier.

Rectificatif : le pourcentage des votes exprimés au 1er tour est de 77 %.

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

La cérémonie aura lieu

le lundi 8 mai 2017 à 11h au Monument aux Morts

Place de la Cité Administrative, en présence des différentes associations locales des déportés, prisonniers de guerre et anciens combattants.

Nous nous dirigerons ensuite rue Jean Zay afin de dévoiler la plaque réalisée en l'honneur de Marie et Albert ROZIER et Antonius DELAIRE, Justes parmi les Nations.

Un vin d'honneur sera offert à l'espace Coubertin à l'issue de la cérémonie.

La Municipalité

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A VOTÉ SON BUDGET LE 27 MARS DERNIER

2017 est l'année de l'harmonisation fiscale entre 4 Communautés à compétences et statuts fiscaux très différents. Cette fusion imposée ne produit pas des économies d'échelle, nous vous l'avons annoncé, même si le Gouvernement prétendait l'inverse.

Nous n'avons pas pu décider de fusionner en harmonisant par le haut.

Apporter la gestion des écoles du Pays de Courpière ou la gestion du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Montagne Thiernoise à tout le territoire de Thiers Dore et Montagne était impossible à assumer financièrement. L'idée d'un vrai projet de territoire en prend un coup !

Connaissant les difficultés des ménages et des petites entreprises, nous nous sommes limités cette année à rassembler dans Thiers Dore et Montagne les mêmes services que ceux de 2016, et même en faisant cela il nous faut augmenter les impôts.

Nous avons le « choix » entre un lissage pour étaler sur 12 ans les différences importantes entre Communautés, ou bien une solution non solidaire qui aurait entraîné des transferts entre Communautés et entre types de contribuables.

Nous avons fait le choix du lissage solidaire.

La fusion des 4 Communautés, impactées fortement depuis 3 ans par la baisse des dotations d'Etat, ne pouvait pas constituer une grande Communauté riche !

Il faut avoir à l'esprit que si les Communautés étaient restées séparées, elles auraient également dû augmenter leur fiscalité pour continuer à payer leurs factures et à assurer les services à la population, tout en répondant aux nouvelles normes imposées par les lois qui pleuvent en continu depuis quelques années.

En se regroupant, on ne dissout pas ces réalités, et, en outre, la fusion entraîne quelques dépenses de réorganisation et de locaux, inévitables. Nos efforts sur les indemnités des élus et les mutualisations possibles ne sauraient compenser tout cela.

C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés contraints de voter une augmentation des taux pour simplement équilibrer le budget et conserver une petite capacité d'autofinancement et donc d'emprunt.

Venant d'apprendre que la Communauté n'était pas pénalisée par le Fonds de Péréquation Intercommunal, nous avons décidé de répercuter sur les commerçants, entreprises et artisans cette légère modération de leur contribution afin de préserver l'emploi local.

L'impôt communautaire augmentera donc de 6 % pour les ménages avec un gros effort demandé sur 2017 (de l'ordre de 4,5 %) et le reste lissé sur les onze autres années.

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCE PHARMACIES :

Du samedi 6 mai à 19h au mardi 9 mai à 9h

Pharmacie Saint-Martin à Courpière -

Tél. : 04 73 53 10 66

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils - Goncalves - Pélissier - Rigoni :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Berry - Allaire - Jardin :

Tél. : 06 28 32 35 26

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Mme Vander Cam : 07 83 34 04 09

Chevreaux - Sellier : 07 60 26 41 35

AMBULANCE : Ambulance agréée

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

VETERINAIRES : 04 73 51 29 21 (animaux de ferme).

04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANNEURS/REMORQUEURS :

Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou

06 08 30 34 86

Garage Flo Flash Auto : 04 73 51 01 58

TAXIS : JUILLARD : 04 73 53 00 17 ou

06 85 92 71 23

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

Taxi DID DUPOUX Didier : 06 69 16 96 59 ou

04 73 94 48 10

URGENCES : POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

ADMR-ABRI, 14 place de la Cité Administrative : ouvert tous les jours de 8h45 à 12h et de 12h30 à 17h30 sauf le mercredi de 9h15 à 12h. Tél. : 04 73 51 30 68.

Dans les locaux sociaux (Face au bâtiment rose, à côté de la bibliothèque municipale)

MISSION LOCALE :

Sabrina BORRALLO reçoit les lundis toute la

journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69 ou

06 74 28 85 50

SOLIHA (Améliorer l'habitat ancien - subventions aux propriétaires) reçoit (sans rendez-vous) les 1ers mercredis/mois, de 15h à 17h et les 3èmes mardis/mois, de 10h à 12h. Tél. : 04 72 42 30 80.

ASSISTANTES SOCIALES : Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville : **les mardis et les jeudis matins sur rendez-vous au 04 73 80 86 40 ou 04 73 80 82 32**

CPAM : - **Permanence** le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 14h30 à 16h30.

CAF : **Permanence tous les mercredis** de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30. tél : 0810 25 63 10 - www.caf.fr

OPHIS : **Tous les 1ers mardis de chaque mois de 14 h à 16 h, bureau n°1.** ☎ 04 73 41 16 16

Résidence Les Jardins - 17 avenue de la Gare

MSA Auvergne : Frédéric VAUTREILLE,

Conseiller en Protection Sociale reçoit tous les mardis de 9h à 12h,

dans les locaux de la MSA,

APAMAR : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de

13h15 à 17h - Le mercredi de 8h30 à 12h30 - Tél. :

04.73.43.75.84

PUERICULTRICE : Consultations nourrissons sur

rendez-vous au 04 73 80 86 40.,

Horaires : 1er, 4ème vendredi à partir de 8h30 et le

2ème vendredi à partir de 13h30.

CARSAT Auvergne : téléphonez au 3960 depuis un fixe ou au

09.71.10.39.60 depuis un mobile ou une box.

RAM : Lundi de 14h à 16h, mardi de 9h à 11h et de

14h à 16h. Une permanence supplémentaire pendant les

vacances scolaires jeudi de 9h à 11h ☎ 09 81 46 23 68

● CIMETIERE

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

● ÉTAT CIVIL

Toutes nos condoléances aux familles de :

- Danielle MUSQUIN décédée le 17 avril 2017.

- Georges BOURSON décédé le 20 avril 2017.

● PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire, **Christiane SAMSON**, reçoit sur rendez-vous les mardis de 10h00 à 11h30 et les vendredis de 16h00 à 18h00

● PERMANENCES DES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Philippe CAYRE (vie économique, personnel communal, sécurité) : Vendredi de 9h à 10h30

Catherine MAZELLIER (vie associative : culture, jeunesse et sports) : après 17h

Mohammed OULABBI (solidarité : personnes âgées, petite enfance et handicapés) : Lundi de 9h30 à 11h20 et Jeudi matin de 9h30 à 11h20

Jeanine SUAREZ (affaires générales : fêtes et cérémonies) : Jeudi de 9h à 12h

Bernard PFEIFFER (urbanisme, travaux) : Mardi de 9h à 12h

Dominique LAFORET (Développement durable, Patrimoine, Tourisme, Communication) : Lundi de 14h30 à 17h

Marc DELPOSEN, Délégué aux Finances reçoit après 16h.

Conseillers municipaux : **Boussuge J. Chalus N. Chassot M. Durand P. El Amrani H. Epeche H. Gil T. Gosio R. Guillot A. Monteilhet S. Poillerat G. Sester S. Vincent I.** (sur rendez-vous)
Sur Rendez-vous.

● PERMANENCES DES ELUS DE L'OPPOSITION

André Imberdis, Jean-Luc Privat, Xavier Gossefin, Eric Boissadie, Elisabeth Pradel, Carole Salgueiro : les mardis de 10h à 11h30
Tél. : 06 87 51 55 72 ou 07 83 29 53 14

● CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

La permanence de vos Conseillers Départementaux a lieu : **Le 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h dans les locaux sociaux en face du bâtiment rose.**

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GENERALE

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC
du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le N° d'astreinte : 06.30.65.81.64

BIBLIOTHEQUE

Ouverture le mardi 9h-12h/ 14h-18h
Mercredi et vendredi : 14h—18h
Samedi 10h-12h

CCAS

lundi, mardi, et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30, le jeudi : 8h30 - 12h30
fermé le mercredi toute la journée

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30).

DECHETERIE

La déchèterie de Courpière est ouverte du **mardi au samedi**. Horaires : de novembre à mars : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 et d'avril à octobre : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Nous savons déjà que nous ne pourrions pas envisager d'étendre de nouveaux services à tous les habitants, ni d'investir dans des équipements structurants pour les années à venir.

Le seul investissement à notre portée (en empruntant) est le remplacement de la piscine vétuste de Thiers par un bassin communautaire indispensable.

C'est bien mince, quand on devine qu'il se profile pour 2018 le renvoi de services communaux sur des Communes désargentées (les gymnases de Courpière par exemple).

Je n'ai pas le droit de vous cacher ces réalités, mais heureusement il y a aussi quelques bonnes nouvelles :

- le budget communautaire est solidaire et réaliste, il a été voté à l'unanimité.

- la Communauté est très faiblement endettée et sa capacité d'emprunt est préservée.

- la taxe d'enlèvement des ordures ménagères reste stable en 2017 pour le Pays de Courpière et

- le classement de notre nouvelle Communauté en Zone de Revitalisation Rurale devrait y attirer des emplois.

*C. SAMSON, Maire de Courpière
et Vice-Présidente de Thiers Dore et Montagne*

● DEMARCHAGES PAR ECRIT OU TELEPHONE

Des démarches commerciales concernant la mise en accessibilité des bâtiments recevant du public tels que les commerces ont lieu sur Courpière. Les établissements qui vous contactent ne peuvent être assimilés à des établissements publics ou mandatés par la Commune.

● RELAIS ASSISTANT(ES) MATERNEL(LES)

C'est quoi ? Un RAM

Le RAM est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des futurs parents, et des professionnels de la petite enfance ; des assistant(es) maternel(les), des gardes à domicile et des futurs professionnels.

Les familles peuvent y recevoir gratuitement des informations sur l'ensemble des modes d'accueil existants sur le territoire.

Le RAM informe les parents et les futurs parents sur les démarches administratives et éducatives pour optimiser les conditions d'accueil des enfants.

Le RAM apporte aux professionnels, assistant(es) maternel(les) et gardes à domicile, un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

Les ateliers éducatifs (jeux, motricité, histoires, musique, activités créatives, animations adaptées, etc.) proposés par le Ram constituent des temps d'éveil et de sociabilisation pour les enfants accueillis par les professionnel(les) de l'accueil à domicile.

Le RAM de Courpière est un équipement communautaire.

Pour tous renseignements, contacter le RAM au 9 avenue de Thiers à Courpière, au Tél : 09 81 46 23 68 ou par mail aia.ram@bbox.fr

● BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

EXPOSITION « SECRETS DE NATURE » du 2 mai au 31 mai.

Venez découvrir les pastels et huiles de Mme Michelle CAMBON.

(Entrée libre, aux heures d'ouverture de la bibliothèque)

COURPIERE
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
LES OISEAUX DE NOS JARDINS
A vos appareils photos
Sélectionnez vos plus belles photos
Faites les parvenir à la bibliothèque avant le 15 mai
Nous imprimerons vos clichés pour l'exposition
EXPO PHOTOS du 2 au 30 juin
Renseignements à la bibliothèque Place de la Victoire 63120 COURPIERE - Tel : 04-73-51-29-55

- EXPOSITION « OISEAUX DES JARDINS »
De la LPO Auvergne - *Tout public*
Du mardi 2 mai au vendredi 2 juin
Entrée libre aux heures d'ouverture de la bibliothèque

- EXPOSITION PHOTOS « OISEAUX DE NOS JARDINS »
A vos appareils !
Venez exposer vos plus beaux clichés d'oiseaux !
Papier photo fourni et impression réalisée par nos soins
Tout public
Du vendredi 2 juin au vendredi 30 juin
Sur inscription au 04 73 51 29 55.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE

● FETE DE LA NATURE : JOURNÉES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

« LES OISEAUX A L'HONNEUR ! »

Vendredi 12 et Samedi 13 mai
de 10h à 18h à l'espace Coubertin

Vendredi 12 à midi : pique-nique zéro déchet au Parc Lasdonnas - Pierre Peyronny
avec 450 enfants des écoles

Samedi 10h : intervention de Madame le Maire

Ateliers, expositions, conférences, projections, animations, marché des producteurs,
marché aux plantes ...

Buvette et restauration sur place - Entrée libre

Le programme complet est consultable sur le site internet de la Mairie www.ville-courpiere.fr et sur la page Facebook.



● INSCRIPTIONS ECOLE JEAN ZAY

Les inscriptions pour la rentrée 2017 concernent les enfants nés en 2011 et avant.

Les démarches sont les suivantes : - D'abord se rendre à la Mairie de sa résidence avec le livret de famille et un justificatif de domicile afin d'obtenir un certificat d'inscription.

- Ensuite se rendre à l'école élémentaire Jean Zay avec : le certificat d'inscription délivré par la Mairie, le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant, le certificat de radiation de l'école fréquentée précédemment si l'enfant ne vient pas de l'école maternelle publique de Courpière.

Inscriptions du 9 mai au 31 mai 2017 sur rendez-vous le mardi et le vendredi au 04-73-53-04-00 ou 06-98-00-67-58

En cas d'absence de la directrice, laissez votre nom et votre numéro de téléphone sur le répondeur téléphonique en précisant le motif de votre appel. L'entrée principale de l'école est située rue Jean Zay.

La directrice, Christine Bretel

Infos Associatives

● FNACA – COMITE CANTONAL

Réunion vendredi 5 mai à 14h30

Salle polyvalente à Augerolles

- Cérémonies du 8 mai
- Questions d'actualité

● FNACA – COMITE DE COURPIERE

La cérémonie commémorative du 8 mai 1945 aura lieu à 11 heures au monument aux morts, ensuite rue Jean Zay sera dévoilée la plaque en l'honneur de Mme et M. Albert Rozier et M. Antonius Delaire, Justes parmi les Nations.

● ACVPC CATM

L'Association des Combattants et des Veuves du Pays de Courpière invite ses adhérents et sympathisants à assister à la commémoration du 8 mai à 11 heures au monument aux morts devant la mairie à Courpière.

● LES AMIS DE LIMARIE

Dimanche 7 mai à Limarie

5^{ème} fête du four à pain organisée par la confrérie des Talmeliers d'Augerolles et par les Amis de Limarie.

Autour de cette fête :

- Un marché de terroir,
- Un marché aux fleurs et plantes,
- Une animation musicale par Guy Vialle à l'accordéon et le groupe folklorique les Pastoriaux de Noirétable,
- Jeux animés par P. Merle,
- Défilés de mode,
- Démonstration et initiation aux enfants avec différents ateliers de boulangerie, taillage de pierre, sculpture sur argile, peinture, montage de couteaux, fabrication de mèches de tire bouchon,
- Vente de pain et de brioche cuits dans le four du village.

A 11h15 : présentation des confréries

Restauration et buvette : menu à 15 € (entrée, andouillettes à la mode de Limarie ou beef, frites, fromages et desserts, vin et café compris).

Renseignements au 06 80 12 20 80 ou au 06 89 32 50 67.

● ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

La Mairie organise une campagne textile au profit de la délégation du Puy-de-Dôme pour sa boutique solidaire.

Venez déposer dans l'ancien local de l'ADMR sous la Mairie des textiles réutilisables comme des vêtements, des rideaux, des nappes, du linge de maison, des chaussures, des ceintures, des sacs à main, des sacs de sport, des jouets, des peluches

le vendredi 12 mai et le lundi 15 mai 2017

De 10h à 12h et de 14h à 16h

Les morceaux de chiffons ou les vêtements non utilisables ne sont pas récupérés.

● ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ANIMATION

Secteur Forme et Musculation

L'A.I.A. vous propose de découvrir ou redécouvrir la marche nordique samedi 13 mai 2017 à Romagnat.

De 9h à 11h vous marcherez à 5km/h ou à 6km/h autour du Montrignon. 5€ par personne les bâtons seront fournis.

Rendez-vous à 8h40 pour l'échauffement sur le parking du complexe sportif de Romagnat.

Possibilité d'un départ de Courpière en minibus à 7h45 pour 4€ par personne (4€50 si non adhérente)

Inscriptions jusqu'au 11 Mai auprès d'Oriane à l'Espace Coubertin ou auprès de Brigitte au 04.73.51.26.77.

Pour tout renseignement contacter Brigitte au 04 73 51 26 77 ou au bureau 4 avenue Jean Jaurès à Courpière.

● LES CANOTIERS

CHANGEMENT DE LOCAUX

Les nouveaux locaux de L'association Musicale "LES CANOTIERS" se situent au rez-de-chaussée du bâtiment rose (face à la bibliothèque), Place de la Victoire.

Infos Diverses

● CANTINE SCOLAIRE

Menus du 9 au 12 mai 2017

Mardi : duo de maïs et haricots plats, saucisses poêlées, purée de carottes et pommes de terre, yaourt ou fromage, fruit.

Jeudi : tartine de radis roses, brochette de dinde, salsifis au beurre, fromage, mousse au chocolat.

Vendredi : pique-nique zéro déchet (fourni par les familles)

● A SAVOIR

- **Courpière Optique** vous informe que du 25 avril au 6 mai, la boutique sera ouverte uniquement le mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h30. Après le 8 mai, reprise des horaires habituels soit du mardi au vendredi 9h30-12h30 et 14h-18h30 et samedi 9h30-12h.

- **La Maison Central primeurs**, av. Henri Pourrat vous informe de ses horaires d'été. **A partir du 1^{er} mai** : du lundi au samedi le magasin sera ouvert de 7h30 à 12h30 et de 14h à 19h30. Le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h. A bientôt !

● MESSE ST-JOSEPH DE LA DORE

Samedi 6 mai – 18h30 : Cunlhat

Dimanche 7 mai – 9h30 : Vollore-Ville

10h30 : Courpière

11h : Sainte Agathe

Dans cette rubrique le rôle de la Commune se borne à diffuser des annonces à la demande de Courpiérois sans garantir la qualité de l'offre ni le bien fondé de son prix.

● LOCATIONS

- **A louer maison** – 120 m² – Bon état – 1 cour avec un hangar – calme – Sérieuses références.

Tél. : 04 73 70 81 49

Logements OPHIS 04 73 41 16 16

- **Appartement de type 4** au 2^{ème} étage de 75m² avec ascenseur à proximité des commerces. Libre de suite. Chauffage collectif. Loyer 461,58€ charges comprises.

- **Appartement de type 5** au 3^{ème} étage de 105m² avec balcon. Présence d'un ascenseur. Disponible début août 2017. Chauffage individuel au gaz. Loyer 666,25€ charges comprises.

- **Appartement de type 4** au 2^{ème} étage de 71m². Disponible fin juin 2017. Chauffage individuel au gaz. Loyer 388,12€ charges comprises.

- **Appartement de type 3bis** au 1^{er} étage de 71m². Libre de suite. Chauffage individuel gaz. Loyer 403,20€ charges comprises.

Tous ces logements sont basés dans des résidences gardiennées. Pas de frais d'agence. Logements conventionnés pour l'APL

Infos Associatives (Suite)

● ART, CULTURE ET PATRIMOINE

TIQUES ET MALADIE DE LYME ETUDIÉES A LA LOUPE

A.C.P. proposera au Rex le mardi 16 Mai à 20h.30

dans le cadre de ses soirées à thème

« MALADIE DE LYME : ET SI ON CHERCHAIT LA PETITE BÊTE ? »

par Julien FERREIRA

La maladie de Lyme, transmise lors de piqûres de **tiques**, est très complexe à diagnostiquer malgré les tests pratiqués, car ses symptômes peuvent correspondre aussi à d'autres maladies. **6 000 nouveaux cas** apparaissent chaque année, particulièrement dans notre région, pouvant provoquer des manifestations diverses, neurologiques, cutanées, articulaires, cardiaques, souvent invalidantes. **Julien FERREIRA** a été victime de cette maladie beaucoup moins rare qu'on le prétend. Alors qu'il ne pouvait presque plus se déplacer, il a trouvé de justesse un médecin qui a accepté de le soigner hors protocole français puisque d'après les autorités sanitaires, en France, la forme chronique de la maladie n'est pas reconnue. Au bout de quelques mois de traitement, il a pu remarcher.

Venu spécialement de Paris, Julien Ferreira, chef d'entreprise et aussi comédien de théâtre, membre de l'association « Le droit de guérir », viendra témoigner de sa douloureuse expérience face à la maladie de Lyme. Il évoquera également la fibromyalgie et l'hypersensibilité aux ondes magnétiques et parlera sans tabou des raisons pour lesquelles on néglige de traiter ces maladies graves très répandues.

Entrée : 5 € - Gratuité pour les scolaires et étudiants .

Sport

● UNION SPORTIVE COURPIEROISE

Programme du week end

Samedi 6 mai :

Formation Limagne / U13

U15 / Blanzat à 15.00h au Stade Joseph Gardette

Plateau U9 à Chabreloche

Plateau U11 à Cournon



● FOYER LAIC – SECTION YOGA

Un stage de yoga organisé par le Foyer Laïc de Courpière aura lieu

le Dimanche 14 Mai 2017 de 9h00 à 12h00 au dojo de l'Espace Coubertin

Il sera animé par Odile Malval, professeur de la Fédération Française de Hatha Yoga.

Toute personne extérieure à la section yoga peut y participer moyennant une contribution de 10€.

Renseignements:

- C.Lejeune au 04 73 53 06 59

- M.Chanut au 06 85 39 84 33

● CINÉMA LE REX - 04.73.53.19.72.

Kong – Skull Island – USA 2017 – Aventure, Fantastique – 1h59 – en 3D

Des scènes peuvent heurter la sensibilité des spectateurs. - Un groupe d'explorateurs s'aventurent sur une île inconnue.

Telle mère telle fille – France 2016 – Comédie – 1h34

Inséparables, Avril et sa mère, sont très différentes. Elles se retrouvent enceintes en même temps.

Les Schtroumpfs et le village perdu – USA 2017 –

Animation – 1h30

Certains des schtroumpfs ont filé en douce vers un mystérieux village.

Séances :

Samedi 6 mai à 20h30

Dimanche 7 mai à 17h30

Séances :

Vendredi 5 mai à 20h30

Lundi 8 mai à 20h30

Séance :

Mercredi 10 à 18h

Courpière



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet :** www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2250 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : **Christiane SAMSON**

Bulletin Municipal n° 18/2017